Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 130 (1985)

Heft: 2

Artikel: La Nouvelle-Calédonie

Autor: Aerny, Francis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344584

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Nouvelle-Calédonie

par Francis Aerny

Le pays

Ce qu'on appelle la Nouvelle-Calédonie est un territoire comprenant une grande île, la Nouvelle-Calédonie, entourée de plusieurs îles dont les plus importantes sont: Bélep, Ouvéa, Lifou, Maré et l'île des Pins. Lifou a une superficie à peu près égale à celle de la Martinique. La Nouvelle-Calédonie mesure environ 400 km de long sur 40 à 50 km de large. Une chaîne de montagnes lui sert en quelque sorte de colonne vertébrale. Les principaux sommets ont une altitude comprise entre 1150 m et 1650 m.

La population se monte à environ 140000 habitants répartis en trois groupes ethniques:

- 1. les autochtones, les Canaques, qui sont des Mélanésiens;
- les Européens ou descendants d'Européens, appelés Caldoches;
- 3. des immigrés et métis, essentiellement Vietnamiens, Indonésiens et Polynésiens.

Les Canaques forment 42% de la population du territoire, mais 32% de la population de la Nouvelle-Calédonie. Les Européens et leurs descendants sont aussi nombreux que les Canaques, mais ils habitent tous la grande île. La capitale, Nouméa, compte environ 60000 habitants.

La propriété foncière, sur l'ensemble du territoire, se répartit ainsi: Etat, communes,

territoire : 1000000 ha. Mélanésiens : 464000 ha.

Européens

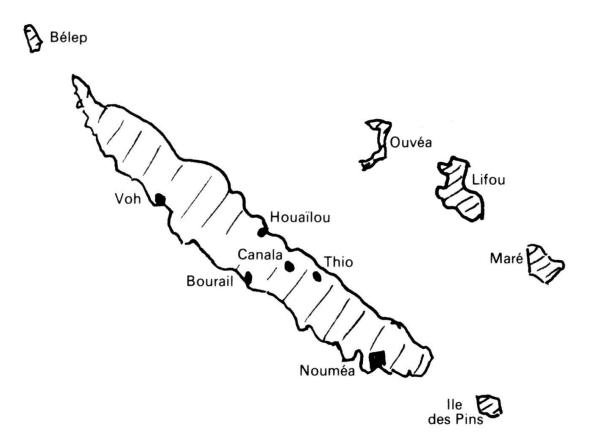
et autres : 317000 ha.

Toute la population, quelle que soit son origine, bénéficie de la scolarisation et des avantages sociaux. En outre, la grande île possède d'importants gisements de nickel exploités par une société, Le Nickel. Un des gisements importants est situé près de Thio. Ainsi, la France est un des grands producteurs de nickel avec l'URSS, le Canada et l'Australie. Il y a aussi du cobalt et les fonds sousmarins recèlent des nodules polymétalliques.

La Nouvelle-Calédonie occupe une situation stratégique importante, à 1400 km de l'Australie et un peu plus de la Nouvelle-Zélande. Pendant la guerre, ce fut un des objectifs japonais; Guadalcanal sauva Nouméa.

La situation politique

En évoquant cette situation, il faut garder présente à l'esprit l'affaire d'Algérie (fausses promesses: Je vous ai compris — l'indépendance dans l'interdépendance, etc.; le traité partiellement exécuté; les partisans de la



France parfois massacrés; la révolte d'une partie de l'armée).

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Caldoches éprouvent de légitimes craintes quant à leur avenir. Sans remonter très loin, il faut se rappeler leurs protestations quand, en juin 1982, le haut-commissaire, M. Nucci, adopta une attitude favorable aux Canaques à propos du Conseil de gouvernement. Par la suite, ils reprochèrent au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Lemoine, d'œuvrer en faveur d'un statut évolutif du territoire menant à l'indépendance. Ces personnes ont par la suite abandonné leurs responsabilités. Enfin, en novembre 1984, malgré une modification de la loi électorale qui devait favoriser les indépendantistes, les partisans de la France l'emportèrent. Cette victoire des Caldoches allait durcir les positions.

M. Pisani a entamé le processus... C'est risqué car les anti-indépendantistes sont majoritaires et le président de la République ne jouit pas du même prestige que le général de Gaulle. En outre, la politique du gouvernement est contestée par l'opposition et la mentalité des Français a évolué en vingt ans.

Les gendarmes et les CRS envoyés en renfort n'ont pas pour mission d'étouffer une éventuelle révolte canaque, mais d'étouffer dans l'œuf toute tentative activiste des Caldoches. Le gouvernement veut éviter d'avoir recours à l'armée contre les partisans de la présence française. On le comprend. Mais on peut se demander jusqu'où gendarmes et CRS accepteront d'aller. La balle qui a tué Elie Machoro a été tirée par la gendarmerie et l'on est en droit de penser que la version officielle est trop tirée par les cheveux pour correspondre à la réalité. On peut être certain que MM. Chirac et Le Pen ne laisseront pas à l'autre le monopole de l'opposition à la politique gouvernementale.

mot. Pour l'instant, l'état d'instabilité qui règne en Nouvelle-Calédonie profite, à terme, à l'URSS qui ne perd pas de vue ce qui se passe dans l'hémisphère sud. Actuellement, tout est possible, mais il est probable qu'on adoptera une fois encore une de ces demi-mesures qui ne résolvent rien et laissent couver le feu sous la cendre mais assoupissent pour un temps le conflit. Ce qui est inquiétant, c'est la prolifération de situations qui pourrissent.

tre en situation de pouvoir dire son

F. Ae.

L'aspect international

Il est évident que l'indépendance n'est qu'une vue de l'esprit. Si la France abandonne le territoire, la seule question qui se pose est de savoir qui s'en emparera par Canaque interposé. L'Australie est sur les rangs, car la possession des gisements de nickel ferait de ce pays le plus important exportateur mondial de ce métal. Déjà, le chef des indépendantistes a pris contact avec le gouvernement de Canberra. Mais la possession du pouvoir économique est aléatoire si l'on n'a pas les moyens politiques et militaires de le conserver. L'Australie a-t-elle les moyens d'une telle politique?

Les Etats-Unis, le Japon et l'URSS suivent les événement attentivement et M^{me} Thatcher semble vouloir se met-

Note:

En ce qui concerne la population, nous nous sommes référés à trois sources: Grand Larousse encyclopédique, NPLI 1977 et un manuel français d'histoire-géographie de 1980 (pour la population totale). L'encyclopédie indique 109000 habitants en 1970, le NPLI de 1977 donne 133233 et le manuel, de 1980, environ 140000, pour l'ensemble du territoire. En 1963, l'encyclopédie relève que la population blanche croît plus rapidement que les Mélanésiens et qu'il y a environ 9600 Asiatiques. En 1977, la population mélanésienne est estimée à un peu plus de 50000 habitants et le NPLI déclare qu'il y a autant d'Européens et assimilés et une notable minorité d'autres

La proportion ainsi que la répartition de la propriété foncière sont extraites d'un article paru le 3 janvier 1985 et ayant pour auteur un conseiller économique de Nouvelle-Calédonie.

Il est évident que, si l'on rattache les métis à la communauté ethnique avec laquelle ils vivent, on obtient des chiffres différents de ceux obtenus si on les considère comme une classe à part.